



CCAS d'Isbergues  
5A, place Emile Basly  
CS 70029  
62330 ISBERGUES  
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.03.04

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du  
27 avril 2026

Date de convocation :  
le 13 avril 2026

**Objet :**

Compte de gestion 2025 du budget annexe de la Résidence Autonomie:  
Dressé par le Receveur Municipal

Votes pour : 15  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

**Etaient présents :** M. David THELLIER – Mme Stéphanie DELMARE – M. Éric HEUGUE - Mme Dorothee CHAVATTE - M. Laurent DANIEL - Mme Laurie LECRINIER – Mme Véronique LUPART Madame Anne VENEL – Mme Caroline LEMAITRE CARON -Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Sylviane MOILLET CARRE – Mme Marie-Andrée PAYELLE – M. Gérard CORRIETTE – M. Didier MARLES, formant la majorité des membres en exercice.

**Membre excusé ayant donné procuration :** Mme Cathy MORIN

Monsieur Laurent DANIEL est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer à l'état des restes à payer,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,

.../...



CCAS d'Isbergues  
5A, place Emile Bastly  
CS 70029  
62330 ISBERGUES  
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.03.04

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

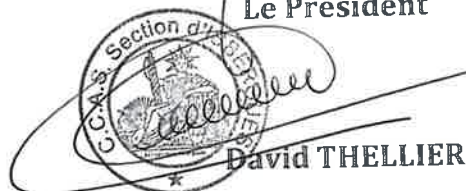
Considérant que l'état des recettes et des dépenses est convenablement établi,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Certifiée exécutoire compte-tenu  
De la transmission en Sous-Préfecture  
et de la publication électronique  
le 05 MAI 2026**

Le Président

  
David THELLIER